

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU

CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 28 JUIN 2005

L'An Deux Mille Cinq, le 28 Juin

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi, sur convocation de Monsieur Michel MALATERRE-FOURÈS, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, en date du Mardi 28 Juin 2005, en séance publique.

Présidé la séance Monsieur Michel MALATERRE-FOURÈS, Président.

Secrétaire : Madame Geneviève PARMENTIER

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Michel MALATERRE-FOURÈS, Philippe BONNECARRÈRE, Christine DEVOISINS, Louis GOMBAUD, Michel FOURNIALS, Pierre FERRIERES, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Geneviève PARMENTIER, Laure SUDRE, Christian BONZI, Olivier BRAULT, Jean SICARD, Dominique BILLET, Marcel COULIOU, Jean-Marie GARCIA, Michel ALBINET, Thierry GINESTET, Serge NEAU, Robert RAYNAL, William NION, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Viviane COMBES, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Félix TORRÈS, Robert GAUTHIER, Max AMIEL, Guy BORIES, Jean-Claude De LAPANOUSE, Jean-Louis MATHIEU, Michel TRÉBOSC, Gérard POUJADE, Michel MIENVILLE.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Barbara DESVALS-BARBEY, Frédéric ESQUEVIN, Gisèle DEDIEU, Nicole ENGEL, Laurence PUJOL, Jean CAYRE, Josian VAYRE, André BAUP, Joëlle FRANQUES, Henri JALBAUD-PUECH, Christiane SÉGURAC, Claude RAMON, Elisabeth LARAUD, Georges LACOMBE, Anne-Marie ROSÉ, Gérard SOULOUMIAC

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Louis BARRET (Pouvoir à Monsieur Michel FOURNIALS), Pierre COSTES (Pouvoir à Madame Christine DEVOISINS), Michel FRANQUES (Pouvoir à Madame Geneviève PARMENTIER), Christian CHAMAYOU (Pouvoir à Monsieur Henri JALBAUD-PUECH), Jean-Pierre BOUCLY (Pouvoir à Monsieur Gérard SOULOUMIAC), Michel DELPOUX

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Josette BÈS, Valérie ROMAIN, Josette BOUIN, Isabella DUFOUR-BAUMGARTNER, Elisabeth BOISARD, Bérengère MAUZY, Bruno CRUSEL, Francis MARCHAND, Jean-Philippe ROQUES, Christian MALGOUYRES, Doris HUCHEDE, Patrick TRANIER, Pierre CRESPO, Marcel CASSAGNES, Eliane CARLES, Brigitte CARRÈRE-DESFARGES, Jacques ANDRIEU, Jean-Claude RAFFANEL, Gérard FABRE, Pierre GUIRAUD, Nicole CABASSOT, Jacques HUC, Francis CANOVAS, Patrice MANGIONE

Présents : 34

Votants : 39

Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

N 5 - 72 / 2005 : OPÉRATION DE RACCORDEMENT DE LA COMMUNE DU SÉQUESTRE AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE D'ALBI

(ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N° 1/13 - 2005)

Pilote : Assainissement

Autres services concernés : Direction Générale des Services, Finances

Monsieur Jean-Claude De LAPANOUSE, rapporteur,

La commune du SÉQUESTRE a adopté son schéma d'assainissement le 30 Juin 2003.

Compte tenu de:

- L'état de surcharge de la station d'épuration existante.
- Du rejet de cette station dans un milieu récepteur classé en zone sensible, nécessitant un traitement poussé de l'azote et du phosphore.
- Les prévisions d'urbanisation de la commune, nécessitant une desserte par de réseau d'assainissement collectif.
- La proximité géographique avec la commune d'Albi.

Des études menées en 2001 et 2002 ont conclu sur l'opportunité technique et financière de regrouper les zones d'assainissement collectif, de façon à traiter les effluents au sein d'un ouvrage épuratoire unique : la station d'épuration de la commune d'Albi.

Après un an de réflexion sur la compétence exacte en matière d'assainissement, l'arrêté préfectoral du 30 avril 2004 a acté la prise de compétence assainissement par la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, « en matière de systèmes de traitement et de réseau structurants ».

On entend par réseaux structurants, « *l'ensemble des réseaux à créer et/ou existants pour permettre l'abandon d'une station d'épuration, depuis le site de cette ancienne station jusqu'à la station sur laquelle a lieu le traitement* ».

Il s'agit désormais de procéder au raccordement du réseau d'eaux usées de la commune du Séquestre au réseau d'assainissement de la Ville d'Albi.

L'enveloppe prévisionnelle des travaux est estimée à **630 000 Euros**.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

↳ **Opte** pour le raccordement des eaux usées de la commune du Séquestre au réseau d'assainissement de la commune d'Albi.

↳ **Approuve** le principe de missionner un maître d'œuvre chargé de mettre au point le projet détaillé de cette opération et d'en suivre la réalisation.

↳ **Autorise Monsieur Le Président** à effectuer les demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Conseil Général du Tarn, sur la base d'une dépense prévisionnelle pour travaux de **630 000 Euros** (hors maîtrise d'oeuvre).

Pour extrait conforme,
Fait le 28 Juin 2005

Le Président,
Michel MALATERRE-FOURÈS

